



## **Communiqué de presse :**

### **Liquidation du papetier Arjowiggins :**

### **La CGT est favorable à la convergence des luttes pour la défense de l'industrie et des emplois !**

Face à une hécatombe de fermeture d'entreprises tout au long de ces dernières années entraînant des drames humains pour les familles et une désertification des territoires dramatique pour La Sarthe, le patronat joue les apprentis sorciers avec un Etat complice qui n'a de cesse d'octroyer des cadeaux aux entreprises sans contrepartie.

Véritable scandale d'Etat, la mise en liquidation judiciaire de la papeterie Arjowiggins à Bessé sur Braye et la reprise partielle de celle située à Saint Mars la Brière, provoque un émoi dépassant notre territoire et les seuls salariés concernés. La pétition citoyenne exigeant la nationalisation temporaire du site de Bessé avec ses plus de 10 000 signatures témoigne de ce désarroi et colère.

Pour l'UD/CGT et la Filpac les choses sont claires. Il ne saurait être question d'accepter que cette papeterie finisse en friche industrielle comme le souhaitent le groupe Sequana et bien des décideurs politiques, en particulier le Ministère des Finances !

Parce qu'il est nécessaire, dans le respect de nos différences, de mettre en mouvement toutes celles et ceux qui sont attachés au développement industriel et des services publics, nous apportons notre soutien aux collectifs et/ou associations qui s'organisent et agissent pour donner à notre territoire, un nouvel avenir industriel Papetier. De la même manière, l'UD/CGT et la Filpac apportent leur soutien aux syndicats CGT assurant la défense des intérêts des salariés.

Nous réitérons notre exigence d'une nationalisation temporaire du site de Bessé sur Braye. L'exemple de Wizernes dans le Pas de Calais, repris après 4 ans de lutte, démontre que rien n'est inéluctable dès lors que l'outil industriel reste en l'état, raison de plus pour s'opposer au dépeçage programmé des machines.

L'UD/CGT et la Filpac, dans le cadre de leur politique de défense de l'industrie et de l'emploi dans les territoires, prendront toutes leurs responsabilités en terme de propositions, revendications et luttes.

A cet égard, elles travailleront à la réussite de la journée « Sarthe morte » du vendredi 20 septembre mais aussi à la mobilisation des salariés, retraités et privés d'emploi le 24 septembre à l'appel de la CGT.